

- Une lettre de demande adressée au Directeur de l'IRSP
- Un curriculum vitae
- Les photocopies légalisées des diplômes universitaires du candidat ;
- La liste des unités d'enseignement constitutives du Master pour les candidats ayant obtenu leur Master dans une autre université ou les modules de l'ancien système
- Le relevé des notes pour tous les semestres ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une attestation de prise en charge des études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois ;
- Un résumé de 4 à 5 pages du projet de thèse du candidat.

### 9. Coût de la formation

Le coût de la formation (en CFA) pour les six semestres de formation figure dans le tableau ci-dessous. Ce montant ne prend pas en compte les frais de subsistance, d'assurance et de recherche qui restent à la charge du candidat.

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3
Droits universitaires	651 200	651 200	651 200
Encadrement	2 584 000	1 200 000	2 584 000
Total	3 235 200	1 851 200	3 235 200

**1 € = 655,957 FCFA**

Tous les autres frais (subsistance, collecte des données, documentation, assurance maladie) sont à la charge de l'apprenant

### 10. Hébergement et restauration

L'IRSP a une capacité d'hébergement de 134 chambres :

- 54 Chambres ventilées
- 36 Chambres climatisées+ salle d'eau
- 15 Studios climatisés+ salle d'eau
- 11 Studios ventilés+ salle d'eau

Le coût de l'hébergement pour les apprenants varie de 70 000 à 90 000 F CFA/ mois

Le service de restauration est assuré par une entreprise privée de prestation de services.



### 11. Renseignements

**Madame Flauberte KOULONY**  
**Tél. 00 229 21 34 16 74/75**  
**Gsm. 00 229 97 60 06 33**  
**E-Mail. [flaubertekoulony@yahoo.fr](mailto:flaubertekoulony@yahoo.fr)**



Organisation  
mondiale de la Santé



Université d'Abomey-Calavi



**DOCTORAT EN  
SANTÉ PUBLIQUE**  
**DOMAINE : SCIENCES DE LA SANTÉ**  
**MENTION : SANTÉ PUBLIQUE**

**Institut Régional de Santé Publique de Ouidah,**  
 Alfred Comlan QUENUM  
 B.P. 384 Ouidah ou 01 B.P. 918 Cotonou, République du BENIN  
 Tél. + 229 21 34 16 74/75 FAX + 229 21 34 16 72  
 E-mail : [irsp@irsp-ouidah.org](mailto:irsp@irsp-ouidah.org) / [flaubertekoulony@yahoo.fr](mailto:flaubertekoulony@yahoo.fr)  
 Web : [www.irsp.bj.refer.org](http://www.irsp.bj.refer.org)

## 1. Cadre institutionnel

L'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) a été créé en 1977, grâce à un partenariat entre le Gouvernement du Bénin et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec pour mission essentielle de former un personnel de santé publique compétent pour assurer le développement sanitaire des pays de la région africaine dans une approche multisectorielle. Pour la réalisation de cette mission, l'IRSP a mis en place progressivement des filières de formations spécialisées diplômantes de longue durée : i) maîtrise en santé publique option polyvalente en 1977 ; ii) maîtrise scientifique en épidémiologie en 2001; iii) maîtrise en santé publique option gestion de la santé de la reproduction en 2003 ; iv). A ces formations de longue durée s'ajoutent des formations de courte durée, organisées soit seul, soit en partenariat avec d'autres institutions. Toutes ces formations ont été mises en place en tenant compte des besoins des systèmes de santé des pays. Elles sont exécutées par les quatre départements que comporte l'IRSP à savoir :

- Département « Epidémiologie et Biostatistique »
- Département « Politique et Système de santé »
- Département « Promotion de la santé »
- Département « Santé et environnement »

## 2. Justification

L'IRSP travaille à adapter régulièrement ses programmes de formation aux besoins des pays d'origine des apprenants. Il travaille aussi à prendre en compte les innovations pédagogiques. C'est pourquoi depuis la rentrée 2009-2010, l'IRSP a basculé toutes ses formations de longue durée dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD). Depuis la rentrée 2009-2010, l'IRSP offre des Masters dans les domaines des sciences de la santé et des sciences de la vie.

Face à la complexité de plus en plus grande des

problèmes de santé des pays africains, il est important que les systèmes de santé dispose de ressources humaines ayant un haut niveau d'analyse et de conception pour accompagner la définition d'interventions de santé publique efficaces et adaptées. Afin de répondre à ce besoin clairement exprimé par les systèmes de santé et les partenaires techniques et financiers, l'IRSP propose à partir de la rentrée 2013-2014 un programme doctoral dans le cadre de l'école doctorale « Science de la vie et de la santé » de l'Université d'Abomey-Calavi.

## 3. Objectifs de formation

Trois objectifs sont assignés au programme :

1. Former des professionnels de haut niveau ayant une capacité élevée de conception, d'analyse et de réponse aux nombreux défis auxquels doivent faire face les systèmes de santé des pays africains ;
2. Former des enseignants du supérieur compétents capables d'animer des formations aux différents niveaux (formation de base, formation spécialisée, formation doctorale) dans le domaine de la santé publique
3. Former des chercheurs de haut niveau capables de conduire des recherches de haut niveau en vue de fournir aux systèmes de santé des orientations pour des prises de décisions appropriées

La réalisation de ces objectifs s'organisera autour de plusieurs orientations.

## 4. Options et spécialités du programme

Le programme s'inscrit dans le Domaine des Sciences de la Santé et dans la Mention Santé Publique. Cinq spécialités sont proposées :

- Epidémiologie
- Politique et systèmes de santé
- Gestion de la santé de la reproduction

- Ecosystèmes, santé et développement durable
- Nutrition et santé

## 5. Organisation de l'enseignement

La durée de la formation est de six semestres dont un semestre de Tronc commun. Le deuxième semestre est consacré au renforcement selon la spécialité. Les quatre semestres restants sont consacrés au travail de recherche et à la préparation de la thèse. Il s'agit d'une thèse par articles. La validation de la formation est prononcée après la validation des enseignements, la publication d'au moins deux articles dans des revues de la spécialité à comité de lecture et la rédaction et soutenance d'une thèse.

Chaque doctorant est suivi par un Directeur de thèse. Il peut avoir un co-directeur.

L'ensemble du travail est suivi par un comité de thèse mis en place par l'Ecole Doctorale de l'Université d'Abomey-Calavi.

## 6. Conditions d'accès

L'inscription est autorisée aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un Master dans le système LMD en santé publique, en épidémiologie, en promotion de la santé, en nutrition et santé à l'IRSP ou dans une autre université, ou un Master en sciences de l'environnement un DEA en santé publique et en épidémiologie dans l'ancien système ;
- Avoir une mention égale au minimum à la cote C au Master ou au DEA.

## 7. Langue de travail

Le français.

## 8. Composition du dossier d'inscription

Le dossier de demande d'inscription doit comporter les pièces suivantes :